

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving  
- PWGSC  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution  
TPSGC-PWGSC  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

<b>Title - Sujet</b> Pointes-aux-Loups	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> F3731-120173/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 007
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> F3731-12-0173	<b>Date</b> 2012-11-29
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$QCM-008-14987	
<b>File No. - N° de dossier</b> QCM-2-35460 (008)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2012-12-05</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Rochette, Jean	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> qcm008
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (418) 649-2834 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (418) 648-2209
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

Titre : **RECONSTRUCTION DU QUAI DE POINTE-AUX-LOUPS**

Inclus dans la présente modification :

1. Question et réponse 12

---

**QUESTION ET RÉPONSE :**

**Question 12 :** Je veut juste vous faire mention que la densité demander au devis pour la pierre d'enrochement (2.85) me semble un peu élevé. Aucune carrières en Gaspésie ne possède de pierre avec une densité plus haute que 2.73. Êtes-vous certain que c'est bien ce que vous voulez ?

**Réponse 12 :** Au sujet de la densité de la pierre, il est vraie que 2.85 peut paraître élevé. L'historique des projets réalisés aux Îles de la Madeleine nous montre que la pierre qui a été importée du Nouveau-Brunswick ou de la Nouvelle-Écosse possède cette densité moyenne. Alors nous basons notre conception sur cette densité de pierre (2.85), ce qui nous permet d'avoir des pierres de plus petites dimensions (pour un même poids requis pour résister aux vagues) et donc un brise-lames moins large à la base. Cette approche nous permet de sauver sur les coûts de projet de compensation pour la destruction de l'habitat du poisson.

De plus, avec une densité de 2.85, la roche mère possède d'excellentes propriétés physiques dont la résistance au gel-dégel, ce qui n'est pas toujours le cas avec de la pierre de densité 2.65 d'origine sédimentaire ou métamorphique.

Comme la pierre est très dispendieuse à importer aux Iles, le Ministère des Pêches et des Océans - Direction des Ports pour petits bateaux, souhaite utiliser celle de meilleure qualité pour augmenter la durée de vie des ouvrages de protection en pierre.

---

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.